

### **1 – Objet de l'avis d'appel à concurrence :**

La Commune de Dinard lance le présent avis d'appel à la concurrence afin de sélectionner l'exploitant qui proposera la candidature la mieux appropriée pour l'occupation d'un local situé esplanade du Prieuré pour les activités suivantes : « **Petite restauration-Glacier-Sandwicherie** » (vente à emporter) à l'exclusion de tout autre.

Deux visites sur place sont proposées : **le jeudi 3 décembre à 10h00 et le vendredi 4 décembre à 15h00.**

**2 – Lieu d'exécution :** Le local mis à disposition est situé esplanade du Prieuré et est composé comme suit :

- ✓ stand d'une surface de 22 m<sup>2</sup>
- ✓ une terrasse d'une surface exploitable de 70 m<sup>2</sup> maximum (montant hors redevance du local et qui dépendra du nombre de m<sup>2</sup> utilisés, du type de terrasse et du tarif en vigueur)

### **3 – Mission :**

- Gérer l'établissement et en assurer la rentabilité.

### **4 – Conditions :**

- Occupation précaire pour **4 saisons débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et finissant le 31 décembre 2024** ;
- Redevance annuelle de **3 300 € (hors terrasse)** à régler le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année ;
- Complément de prix : 1% du CA
- Périodes et horaires d'ouverture : A l'exception de fortes intempéries, l'occupant s'engage à ouvrir au moins :
  - ✓ Tous les jours de 10h à 20h du 15 juin au 15 septembre ;
  - ✓ Les week-ends (samedi-dimanche) de 10h à 20h du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin et du 16 septembre au 31 octobre ;

L'occupant s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative aux horaires de fermeture applicables sur le territoire de la Commune.

- Travaux minimum exigés : aménagements intérieurs à la charge du locataire

### **5 – Critères de choix :**

- Qualité du projet proposé (aménagements, carte et prix proposés)
- Utilisation de produits locaux
- Expérience et compétences dans le domaine, ainsi qu'au niveau des normes en matière d'hygiène et sécurité,
- Périodes et horaires d'ouverture proposés
- Moyens de paiement proposés (notamment TPE...)

### **6 – Composition du dossier :**

- convention paraphée et signée valant acceptation des conditions (téléchargeable sur le site internet de la Commune [www.ville-dinard.fr](http://www.ville-dinard.fr))
- projets d'aménagement du local
- projet de gestion (carte/tarifs, prestations, horaires et périodes d'ouverture)
- extrait K bis éventuellement
- tous justificatifs notamment expérience professionnelle dans un domaine similaire

### **7 – Date limite de réception de demandes : 18 décembre 2020 à 12h00**

### **8 – Adresse de transmission des dossiers de candidature :**

Commune de Dinard - SJE – 47, bd Féart – BP 90136 – 35801 DINARD Cedex – [www.ville-dinard.fr](http://www.ville-dinard.fr)

Personne référente : Vanessa DEMETS (02.99.16.31.15) – [vanessa.demets@ville-dinard.fr](mailto:vanessa.demets@ville-dinard.fr)